



CC de la Grande Vallée de la Marne (Siren : 245100615)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Ay-Champagne
Arrondissement	Épernay
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/12/1992
Date d'effet	16/12/1992

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Dominique LEVEQUE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Place Henri Martin
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51160 AY
Téléphone	03 26 56 95 20
Fax	
Courriel	cc.grande-vallee-de-la-marne@wanadoo.fr
Site internet	www.cc-grande-vallee-marne.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	assainissement/eau

Population

Population totale regroupée	15 358
-----------------------------	--------

Densité moyenne 84,05

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Ambonnay (215100074)	969
51	Avenay-Val-d'Or (215100249)	938
51	Ay-Champagne (200055622)	5 916
51	Bouzy (215100736)	952
51	Champillon (215101114)	521
51	Dizy (215101940)	1 614
51	Fontaine-sur-Ay (215102385)	351
51	Germaine (215102476)	536
51	Hautvillers (215102682)	789
51	Mutigny (215103656)	205
51	Nanteuil-la-Forêt (215103664)	236
51	Saint-Imoges (215104522)	326
51	Tours-sur-Marne (215105347)	1 404
51	Val de Livre (200055739)	601

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau : création, gestion et entretien de réseaux d'alimentation en eau potable, production et distribution d'eau potable (AEP).</i>
- Assainissement collectif <i>-Assainissement : Création, gestion et entretien de réseaux d'eaux usées (EU) et d'eaux pluviales (EP) dans la limite des zones urbanisées des communes - Traitement des eaux usées et des effluents autres que domestiques</i>
- Assainissement non collectif <i>Service public d'assainissement non collectif (SPANC) : contrôle des installations nouvelles et existantes</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Déchets ménagers : collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés.</i>
- Autres actions environnementales <i>Zones de développement de l'énergie éolienne. Réalisation, suivi et révision des schémas de zonage d'assainissement communaux</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Création d'un centre intercommunal d'actions sociales (CIAS) pour la mise en œuvre d'intérêt communautaire. Sont d'intérêts communautaires : - l'aide sociale obligatoire ; - la polyvalence de secteur, hors ASE (aide sociale à l'enfance) et PMI (Protection Maternelle Infantile) , de la seule compétence du Conseil Général et en partenariat avec ses services ; - les aides et secours aux familles en difficulté ; - le suivi des bénéficiaires du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et les actions</i>

en faveur de l'insertion, en complémentarité avec les services du Conseil Général ; - les mesures d'appui social individualisé (ASI) ; - le soutien au service de coordination gérontologique, géographiquement compétent, et aux actions menées en faveur du maintien à domicile des personnes âgées (hors service d'aide à domicile) ; - le service de repas à domicile pour les personnes âgées ; - l'adhésion à toutes les instances intéressant l'aide aux familles de la communauté de communes - Emploi et insertion socioprofessionnelle au travers des instances publiques et associatives compétentes. - Participation aux structures de prévention de la délinquance et conduite d'actions en ce sens

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

-Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, qui sont d'intérêt communautaires Sont d'intérêt communautaire: les Zones d'activité dont la collectivité est maître d'ouvrage.

-Accompagnement de l'activité économique de proximité (artisanat, service, commerce) par le soutien aux projets considérés par la collectivité comme: -s'inscrivant dans une logique de développement durable, ou -Favorisant le maintien ou porteurs de création d'emplois, en priorité dans les activités tertiaires. - Amélioration des structures d'accueil et hébergement touristiques, en nombre et en qualité par un soutien conventionné. -Emploi et insertion socioprofessionnelle au travers des instances publiques et associatives compétentes.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité portuaires ou aéro portuaires qui sont d'intérêt communautaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement économique: Accompagnement de l'activité économique de proximité (artisanat, service, commerce) par le soutien aux projets considérés par la collectivité comme: - s'inscrivant dans une logique de développement durable, ou - favorisant le maintien ou porteurs de création d'emplois, en priorité dans les activités tertiaires. Amélioration des structures d'accueil et hébergement touristiques, en nombre et en qualité par un soutien conventionné. Emploi et insertion socioprofessionnelle au travers des instances publiques et associatives compétentes.

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

Participation ou organisation d'activités et de manifestations culturelles, sportives ou touristiques contribuant au rayonnement de la communauté de communes.

- Activités sportives

Participation ou organisation d'activités et de manifestations culturelles, sportives ou touristiques contribuant au rayonnement de la communauté de communes

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Elaboration et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)"d'Epernay et de sa Région".

- Constitution de réserves foncières

-Etudes et acquisitions de réserves foncières et mobilières en vue de la mise en oeuvre des compétences communautaires.

- Organisation des transports urbains

Etude et mise en place d'un service de transports collectifs ou adaptés desservant tout ou partie du territoire intercommunal.

- Transport scolaire

- Prise en charge de la compétence transport scolaire et, à ce titre, participation en lieu et place des communes membres aux syndicats suivants, pour l'ensemble de leurs compétences y compris les compétences complémentaires. - Syndicat Intercommunal scolaire d'Ay - Syndicat Mixte à Vocation Scolaire d'Epernay et sa Région, - Syndicat Mixte de Ramassage Scolaire d'Hautvillers S'agissant des syndicats à la carte tels le syndicat intercommunal scolaire de la vallée de la Livre: prise en charge de la compétence transports scolaires uniquement.

Développement touristique

- Tourisme

Création, aménagement et gestion d'équipements culturels et sportifs sous réserve des conditions cumulatives suivantes: - présenter un intérêt communautaire, - s'inscrire dans une logique de développement équilibré du territoire et de cohérence d'aménagement, - favoriser le rayonnement de la communauté de communes, - Contribuer à l'amélioration de l'accueil, de l'animation et de la diffusion culturelle et sportive du territoire intercommunal. Sont d'intérêt communautaire: - la Maison

de la Jeunesse et de la Culture (MJC) d'Ay, à l'exception des activités de centres de loisirs sans hébergement, - la Villa Bissinger, - la piste d'athlétisme d'Ay, - les équipements restant à créer répondant aux critères sus-mentionnés. Travaux sur les églises appartenant aux communes. Participation ou organisation d'activités et de manifestations culturelles, sportives ou touristiques contribuant au rayonnement de la communauté de communes. Création, aménagement et gestion d'équipements touristiques, sous réserve des conditions cumulatives suivantes: - présenter un intérêt communautaire, - s'inscrire dans une logique de développement équilibré du territoire et de cohérence d'aménagement, - favoriser la fréquentation de la communauté de communes, - contribuer à l'amélioration de l'accueil et de l'animation touristique de la communauté de communes. Sont d'intérêt communautaire: - l'Office intercommunal de tourisme d'Hautvillers, - la halte nautique de Mareuil sur Ay, - l'aire de stationnement de camping-carde Mareuil-sur-Ay et celles à venir, - les équipements restant à créer répondant aux critères sus-mentionnés

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

-Contribution à la mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat et aux actions qui peuvent en découler, notamment en matière de logement social.

- Politique du logement social

La communauté de communes souhaite se doter de compétences relatives au logement et notamment au logement social.

-Contribution à la mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat et aux actions qui peuvent en découler, notamment en matière de logement social.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

-Etude des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Elaboration et suivi d'une charte de Pays.

- Gestion d'un centre de secours

SECOURS ET INCENDIE : - prise en charge des équipements et moyens de lutte contre l'incendie y compris par voie de participation et contingents.

- Autres

Éclairage Public : * Extension, gestion et entretien du réseau (hors fourniture et pose de mobilier urbain) * Maintenance et renouvellement des appareillages et des lampes * Coût de distribution de l'énergie y compris mobilier urbain et illuminations diverses Travaux sur les Églises appartenant aux communes. énergie éolienne Gens du voyage : *Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil inscrites au schéma départemental et situées sur le territoire de la Communauté de Communes. *Soutien aux équipements et actions extérieurs à la communauté de communes, sous réserve qu'ils favorisent le bon fonctionnement des aires d'accueil communautaires.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
51	Syndicat mixte de valorisation des ordures ménagères (SYVALOM) (255102592)	SM ouvert	221 862
51	Syndicat mixte de réalisation et de gestion du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims (255100075)	SM ouvert	387 900
51	Syndicat mixte des communes de premier appel (SYMCOPA) (255102642)	SM fermé	60 822
51	SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE SCOLAIRE D'HAUTVILLERS (255101305)	SM fermé	4 435
51	Syndicat mixte intercommunal scolaire du Val-de-Livre (255101438)	SM fermé	15 358
51	Syndicat mixte du SCOT d'Epernay et sa région (255102352)	SM fermé	81 989
51	Syndicat mixte des eaux de Bisseuil (SYMEB) (255102022)	SM fermé	11 361
51	Syndicat mixte d'alimentation en eau potable du Rouillat (255100422)	SM fermé	9 881

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)